
Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 1^{er} février 2024

**NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : 33**

L'an deux mille vingt-quatre, le 1^{er} février, à vingt heures, le Conseil municipal de Saint-Michel-sur-Orge, légalement convoqué le vingt-cinq janvier deux mille vingt-quatre, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sophie RIGAULT, Maire.

N°2024-02-01-07

Présents :

**Objet : MOTION POUR
UNE AMELIORATION
DES CONDITIONS DE
TRANSPORT DES
USAGERS DE LA LIGNE
DE RER C DE LA GARE
DE SAINT-MICHEL-SUR-
ORGE**

Madame Sophie RIGAULT, Maire,
Mesdames et Messieurs Roselyne DACOURY-TABLEY, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Maria MENICACCI-FERRAIN, Dominique TAFFIN, Carole COUTON, Nicolas de BOISHUE, Guy PREAUX, Florine EKOUE, adjoints au Maire ;

Mesdames et Messieurs Joseph DELPIC, Denis NOIROT-DUVAL, Nordine AOUNALLAH, Philippe LEFEBVRE, Xavier PASSERI, Virginie CAPDEBOSQ, Mehdi GLEYO-KESRAOUI, Mireille ROBERT, José CASTICO OLIVEIRA, Patrick LEVEAU, Michèle RONZANI, Denis ARCILE, Bernadette BENOIT-GUYOD, conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :

Mme Isabelle OUDARD, procuration à M. Guy PREAUX
Mme Nathalie FOURMANN, procuration à Mme Roselyne DACOURY-TABLEY
M. Thierry JULLIEN, procuration à Mme Muriel MOSNAT

Ne prennent pas part au vote :

M. Christian PICCOLO
Mme Isabelle CATRAIN
M. Denis BERTON
M. Bertrand GRANADO
M. Jean-Louis BERLAND
M. Abou NIANG
Mme Fatima KHOBEIZI

Secrétaire :

M. Denis ARCILE

2024-02-01-07 : MOTION POUR UNE AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRANSPORT DES USAGERS DE LA LIGNE DE RER C DE LA GARE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

Dossier suivi par le cabinet du Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL,

CONSIDERANT que la Région Île-de-France a investi 2 milliards d'euros en 2023 pour les transports et la mobilité ;

CONSIDERANT une infrastructure du RER C qui montre encore des signes de vétusté ;

CONSIDERANT de manière récurrente des pannes de chauffage dans certaines voitures ;

CONSIDERANT au quotidien de fréquentes pannes tant du système de régulation que des trains ;

CONSIDERANT au quotidien des suppressions de trains pour divers motifs dont le manque de conducteurs (1233 missions supprimées en novembre 2023 sur les 13300 de référence) et de rames, que les usagers découvrent seulement en arrivant en gare ;

CONSIDERANT un décalage entre l'information donnée et la situation constatée en gare induisant les voyageurs en erreur. Ainsi par exemple les trains BALI ne sont pas annoncés sur les panneaux d'affichage en gare de Bibliothèque François Mitterrand (BFM) ;

CONSIDERANT une forte dégradation des conditions de transport malgré l'annonce de missions supplémentaires du RER C ;

CONSTATANT un allongement des durées de transport du fait des trains BOBA qui, pour desservir Saint-Michel-sur-Orge, sont omnibus de BFM à Juvisy-sur-Orge en passant par Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Les Ardoines et Choisy-le-Roi et la suppression régulière des seuls trains directs ;

CONSIDERANT les conditions de transport très dégradées (rames bondées) du fait de trains courts (4 voitures) en heures de pointe ;

CONSIDERANT un taux de ponctualité du RER C de respectivement 82.1% et de 81.4% pour les mois de novembre et décembre 2023 alors que des taux supérieurs à 90% ont été atteints sur 8 mois de l'année 2022 mais seulement sur 2 mois en 2023 ;

(Source : <https://maponctualite.transilien.com/>)

CONSIDERANT la suppression de deux points d'accès aux quais direction Paris à la gare de Saint-Michel-sur-Orge qui ne permet plus une bonne répartition des usagers le long du quai ;

CONSIDERANT que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques risque de désorganiser le fonctionnement du réseau ;

Après en avoir délibéré, par 26 voix pour (la Majorité municipale),

DEMANDE à Ile-de-France Mobilités d'exiger de la SNCF de respecter le SA 2024 et les engagements pris vis-à-vis des usagers et des partenaires institutionnels ;

DEMANDE des points d'étape réguliers du plan d'action d'amélioration des conditions de transport des usagers du Val d'orge ;

DEMANDE une information aux voyageurs homogène (affichage en gare, annonces sonores, application mobile...) et en temps réel des conditions de circulation ;

DEMANDE la mise en place systématique de trains longs (8 voitures) aux heures de pointe ;

DEMANDE l'ajout d'un arrêt entre 6h30 et 7h00 en gare de Saint-Michel-sur-Orge pour diminuer le délai d'attente dans ce créneau insuffisamment pourvu ;

DEMANDE le rétablissement des deux points d'accès aux quais direction Paris, supprimés sans concertation et malgré l'opposition du Maire, lors des travaux de rénovation de la gare de Saint-Michel-sur-Orge ;

DEMANDE les garanties d'un fonctionnement adapté pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques et les mois qui suivent ;

DEMANDE la mise en place de toute mesure permettant d'améliorer sans délai les conditions de transport le matin et le soir.

La motion sera envoyée à :

- Madame Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France,
- Monsieur Jean-Pierre Farandou, Président-directeur général de la SNCF,
- Monsieur Stéphane Beudet, Vice-Président de la Région Île-de-France chargé des Transports,
- Madame Marianne Duranton, Présidente de la commission des investissements d'Île-de-France Mobilités,
- Monsieur Alain Ribat, Directeur de Transilien SNCF ;
- Monsieur Nicolas Lignier, Directeur du RER C Transilien SNCF Voyageurs ;
- Monsieur Eric Braive, Président de Cœur d'Essonne Agglomération ;
- Madame la Vice-Présidente en charge des transports de Cœur d'Essonne d'Agglomération.

Fait et délibéré en mairie de Saint-Michel-sur-Orge, le 1^{er} février 2024

Le Secrétaire

Denis ARCILE

Le Maire,

Sophie RIGAULT

Publication en ligne le :

09 FEV. 2024